



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Cergy, le jeudi 14 novembre 2013

### **L'action de l'État dans le Val-d'Oise pour l'accèsion des personnes défavorisées à un logement autonome.**

Le collectif logement IDL 95 a souhaité appeler l'attention sur les besoins d'accompagnement des ménages vers le logement, en Val-d'Oise.

La direction départementale de la cohésion sociale du Val-d'Oise (DDCS) a reçu les représentants du collectif IDL 95 dans le cadre de sa collaboration continue avec les opérateurs associatifs, pour entendre leurs craintes. La direction de la DDCS a pu y répondre de manière rassurante et réaffirmer l'engagement de l'État dans les politiques d'hébergement et de logement, ainsi que les orientations de ses financements et de ses actions en ce domaine.

En effet, les modalités d'intervention de l'État pour l'hébergement et le logement des personnes en difficulté ont évolué de manière significative depuis quelques années. L'État a fortement réinvesti des moyens dans l'accompagnement des ménages vers le logement, à travers des nouveaux financements. Puis il a amplifié cette action en créant le fonds national d'accompagnement « vers et dans le logement », qui doit répondre à des exigences d'objectifs et de résultats, afin de développer l'insertion par le logement des ménages défavorisés.

L'État a le souci d'optimiser l'emploi des crédits ainsi investis, en évitant la dispersion ou les doublons, pour toucher toutes les populations concernées.

Le soutien aux ménages en difficulté, pour l'accèsion à un logement autonome, est un objectif essentiel du 6ème plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, en cours d'élaboration.

L'État entend ainsi assurer avec efficacité, en complémentarité des autres acteurs que sont les départements, l'accèsion au logement au sein du parc social des publics prioritaires en recherche de logement.



L'État confie la mission d'accompagner les ménages défavorisés vers le logement social à des associations comme IDL 95. Il développe de nouveaux outils de gestion et de suivi des ménages, augmente ses financements et optimise leur utilisation.

**Dans le Val-d'Oise les financements de l'État, pour l'accompagnement des publics défavorisés vers le logement, sont passés en quelques années de 0,3 M€ à plus de 1,2M€.**

